

INITIATIVE DES INDICATEURS DU SYSTÈME DE SANTÉ

Communiqué n^o 4

Novembre 2010

Initiative des indicateurs du système de santé

L'initiative des indicateurs du système de santé est menée par les RLISS; elle réunit des partenaires du système de soins de santé pour sensibiliser les gens et créer de l'harmonie dans notre poursuite collective visant à établir une démarche coordonnée et axée sur le système en ce qui concerne le recensement, l'élaboration et l'entretien des indicateurs ainsi que la divulgation quant à ces derniers.

INTRODUCTION

Le présent communiqué est le quatrième d'une série qui est distribuée aux partenaires du système de soins de santé, y compris aux fournisseurs de services de santé, au ministère de la Santé et des Soins de longue durée, au Conseil ontarien de la qualité des services de santé, à l'Institut canadien d'information sur la santé, à l'Institut de recherche en services de santé, à Action Cancer Ontario et aux réseaux locaux d'intégration des services de santé, en ce qui concerne les progrès et les résultats réalisés et obtenus par le Comité directeur des indicateurs du système de santé du RLISS (CDISS).

CADRE DES INDICATEURS DU RLISS

Le cadre des indicateurs du RLISS a été élaboré comme outil visant à permettre aux RLISS de recenser des indicateurs qui permettraient de surveiller le rendement du système de soins de santé et des fournisseurs de services de santé qui dispensent les services. Outil tactique et opérationnel, le cadre vise à permettre aux RLISS et aux fournisseurs de services de santé de travailler ensemble pour recenser et surveiller des indicateurs qui favoriseront la réalisation des priorités locales et provinciales. Le cadre se concentre sur les composantes de la prestation de services de soins de santé de qualité et sur les instruments d'habilitation de cette prestation aux gens de l'Ontario (le long du continuum de soins). Conçu pour appuyer la mesure du rendement organisationnel et du système, le cadre encourage les fournisseurs de soins de santé à collaborer pour améliorer les résultats et l'expérience des soins que vivent les gens. Nous avons fait part de l'ébauche du cadre et du guide qui l'accompagne à nos partenaires fournisseurs de services de santé, pour obtenir leurs commentaires et leur rétroaction.

INDICATEURS RELATIFS À L'ENTENTE DE RESPONSABILISATION EN MATIÈRE DE SERVICES HOSPITALIERS

Une tâche clé du CDISS consistait à dresser une liste d'indicateurs recommandés avant novembre 2010, laquelle sera incluse dans la nouvelle Entente de responsabilisation en matière de services hospitaliers (ERS-H) et la nouvelle Entente de responsabilisation en matière de services hospitaliers multisectoriels (ERS-M) qui seront conclues prochainement. Un groupe de travail technique (GTT) comprenant des représentants de divers partenaires du système a donc été établi, lequel s'est occupé assidûment, ces derniers mois, du processus de sélection des indicateurs. En consultation avec des représentants des secteurs hospitalier et communautaire, le GTT a élaboré des critères de sélection des indicateurs et dressé l'ébauche d'une liste d'indicateurs relatifs à l'ERS-M et à l'ERS-H quant aux ententes qui seront conclues prochainement, en harmonie avec le nouveau cadre d'indicateurs du RLIS. Pour simplifier les indicateurs, le GTT a également élaboré des catégories d'indicateurs courants :

- de responsabilité : on a recommandé d'inclure un indicateur comme mesure de responsabilité, dans l'entente;
- d'explication : un indicateur complémentaire qui fournit un contexte quant à l'indicateur de responsabilité;
- d'élaboration : indicateurs exigeant une validation supplémentaire qui permettraient de bien mesurer le rendement (du système) et qui seraient appuyés par les RLIS et le secteur pour fins de travail d'élaboration, durant la période d'application des ententes.

Nous sommes en train de réunir des spécifications techniques quant à tous les indicateurs de responsabilité et d'explication, en harmonie avec le catalogue Ressource pour les Normes Indicateur (RNI) du ministère.

Tout au long du processus, le CDISS s'est concentré fermement sur le fait de recommander des indicateurs qui habiliteront les partenaires du système à mesurer et à comprendre l'atteinte de jalons et de résultats pour ce qui sera d'établir une démarche mieux coordonnée et davantage axée sur le système, en matière de soins. Le CDISS a approuvé la liste d'indicateurs proposée par le GTT, sous réserve de quelques légères modifications et suggestions. Nous soumettrons maintenant les indicateurs recommandés au comité directeur de l'ERS-M et au comité directeur de l'ERS-H pour fins d'approbation finale et d'inclusion dans les annexes des ententes devant être conclues prochainement.

MOBILISATION DES FOURNISSEURS DE SERVICES DE SANTÉ

Le CDISS a élaboré un plan de mobilisation des fournisseurs de services de santé pour établir une démarche planifiée visant à faire participer ces fournisseurs au recensement et à l'élaboration des indicateurs. Nous déterminons, suivons et surveillons continuellement des possibilités additionnelles de consultation avec les fournisseurs de services de santé et les représentants du secteur, pour nous assurer d'une vaste collaboration tout au long du processus. Comme le plan de mobilisation le décrit en gros, nous avons créé une équipe de consultation sur la stratégie relative au secteur et une équipe de consultation technique pour faciliter la participation des fournisseurs de services de santé au processus de sélection des indicateurs. Les RLIS particuliers vont faire

participer davantage les fournisseurs de services de santé au niveau local durant les phases de consultation, de négociation et de mise en œuvre quant à l'entente.

Équipe de consultation sur la stratégie du secteur

Cette équipe se compose de deux leaders intersectoriels du domaine de la santé; elle a pour mandat de travailler en collaboration avec le CDISS pour examiner la liste des indicateurs que propose le GTT, du point de vue stratégique. De plus, l'équipe de consultation sur la stratégie relative au secteur a finalisé la stratégie de mobilisation du secteur ainsi que le processus de sélection des indicateurs proposés devant être utilisés par le GTT.

Équipe de consultation technique

Des équipes de consultation relatives aux secteurs hospitalier et communautaire, composées de représentants des secteurs possédant une connaissance du contenu technique, ont examiné l'ébauche de la liste des indicateurs qu'a dressée le GTT et ont fourni leur rétroaction, en se concentrant sur l'usage des indicateurs et sur la qualité des données. Nous avons encouragé les équipes de consultation à faire participer davantage les gens de leur secteur particulier pour obtenir de la rétroaction supplémentaire. Ces équipes de consultation ont joué un rôle crucial pour ce qui est de recenser les indicateurs clés (existants et nouveaux) et de déterminer la faisabilité de rendre compte de ces indicateurs. Les discussions de ces équipes de consultation ont engendré une collaboration supplémentaire, divers secteurs ayant accepté de collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'indicateurs au niveau du système, à travers tous les secteurs.

PROCHAINES ÉTAPES

Le CDISS soumettra des recommandations finales sur les indicateurs aux comités directeurs de l'ERS-M et de l'ERS-H. Dans un effort visant à faire poursuivre la participation des fournisseurs de services de santé, nous ferons part de la liste finale des indicateurs recommandés aux secteurs qui auront participé au processus de sélection des indicateurs. Le GTT finalisera les spécifications techniques des indicateurs et fournira des renseignements contextuels relatifs à chaque indicateur finalisé, pour en faciliter l'utilisation par les RLSS et les fournisseurs de services de santé. Le GTT rafraîchira également ses membres et établira des plans de travail en collaboration avec les secteurs quant aux indicateurs d'élaboration, au cours des prochains mois.

La prochaine réunion du CDISS aura lieu le 25 novembre 2010. On se concentrera particulièrement sur l'examen des initiatives relatives aux indicateurs, au sein du Conseil ontarien de la qualité des services de santé, du ministère et d'autres partenaires, sur lesquelles le CDISS pourra miser dans son futur travail.

Voilà qui termine la première phase du mandat du CDISS. Le CDISS est reconnaissant envers tous les intervenants qui ont contribué à finaliser la liste des indicateurs.

Les prochains communiqués renfermeront des mises à jour supplémentaires sur les progrès réalisés quant à cette initiative. Les communiqués seront largement diffusés selon les voies de communication établies, par le biais du Partenariat des RLSS.

Veuillez communiquer avec les personnes suivantes pour obtenir plus de renseignements :

Mark Brintnell, président (mark.brintnell@lhins.on.ca);

Liane Fernandes, Partenariat des RLISS (liane.fernandes@lhins.on.ca).

Partenariat des RLISS

Le Partenariat des RLISS est une structure consultative provinciale. Il fait appel à la participation collective des fournisseurs de services de santé, de leurs associations et des RLISS, quant à des questions de santé relatives au mandat des RLISS qui se posent à l'échelle du système.